

Les élus au conseil d'administration

Lycée J. Rostand

Mantes la Jolie

A l'attention de M. Le Directeur Académique

s/c de M. Le Proviseur du lycée J. ROSTAND

Mantes la Jolie,

Le 15 juin 2022

Monsieur le Directeur Académique,

Après la suppression d'un poste de CPE et un demi poste d'infirmière l'an dernier et une année scolaire particulièrement éprouvante, nous apprenons avec stupéfaction et colère la perte de 0,4 etp pour la rentrée 2022/2023.

Pour rappel, le premier trimestre de l'année scolaire s'est terminé dans un climat extrêmement tendu avec des incidents majeurs (tirs de mortiers, incendie de véhicule...) dans et en dehors de l'établissement.

Cette nouvelle perte viendrait se cumuler aux précédentes. Il nous paraît inconcevable de débiter une nouvelle année scolaire avec une diminution du taux d'encadrement. Cela fragiliserait de nouveau le climat scolaire, les équipes et le fonctionnement global de l'établissement. Nous alertons sur le risque que la rentrée 2022 ressemble à la précédente voire pire. Les suppressions de poste de l'an dernier et les enseignants manquants ne nous permettent, déjà, pas d'envisager sereinement la prochaine rentrée. Nous aimerons éviter de renouveler les mauvaises expériences.

Nous demandons donc que la dotation vie scolaire du lycée J. Rostand demeure à 11 ETP.

Par ailleurs, nous continuons de demander le retour du poste de CPE et demi-poste d'infirmière que nous jugeons indispensables à l'encadrement de nos élèves.

Dans l'attente d'une réponse de votre, nous vous prions de croire, M. Le Directeur Académique, l'expression de notre considération distinguée.

Les élus au CA du lycée J.Rostand